HAND-BALL

on vire en tête...

Après l'épisode héroï-comique Bondy où ils durent stupidement partager les points avec un adversaire qu'ils auraient surclassé au complet, nos handballeurs étaient bien décidés à se venger leurs déboires.

Villemonble Sport, au passé glorieux, mais au présent fragile, allait payer les pots cassés. Faisant front avec courage, les banlieusards parisiens arrivèrent, sans trop de mal, à limiter les dégâts durant la première phase de jeu. Mais à la reprise, les « petits rouges » déchaînés, submergèrent littéralement leurs adversaires qui furent à régler, en définitive, une bien lourde addition (21-6).

Contre le Poitiers E.C., toujours difficile à manœuvrer dans sa salle, Deuil, le transfuge, et ses camarades abordèrent le match avec prudence.

Menés 5-4 à la 20e minute, ils renversaient peu après la situation et atteignaient la pause avec un léger avantage (7-6).

Au milieu de la seconde mi-temps, les Poitevins arrivaient à rétablir l'équilibre du score (10-10). Les supporters locaux envisageaient déjà l'éventualité d'une victoire de leurs favoris. Mais Vedel et Héraud leur ôtèrent rapidement tout espoir en concluant victorieusement deux attaques. Et, finalement, le B.E.C. l'emportait (13-10) sans grand brio peut-être, mais aussi sans discussion.

LAETICIA, SCIÉ...

Restait sur notre route le Laetitia de Nantes qui nous suivait à un point et qui se présentait tout auréolé d'un match nul face à l'U.S.M. Gagny que nous avions eu tant de mal à mettre à la raison dans le gymnase Kergomard. C'était une référence de taille, puisque cette performance avait été réussie dans la salle de l'adversaire.

Et de fait, le match fut très serré dès le coup d'envoi (3-3 à la 9e minute). On crut un instant que l'écart était définitivement creusé lorsque le score passa soudain à 6-3 en notre faveur ; mais les Nantais sans se décourager refaisaient le terrain perdu en trois minutes et l'on se retrouvait à 6-6, puis à 8-8 à la mi-temps.

Et le match reprit, horripilant pour les supporters bécistes. Les « petits rouges » marquaient, mais leurs adversaires égalisaient aussitôt. Confondant vitesse et précipitation, nos joueurs gâchaient de nombreuses balles qui étaient aussitôt récupérées par les Nantais. L'attaque ne parvenait pas à trouver la bonne carburation. Vedel fatigué n'avait pas sa « patte » habituelle et Deuil multipliait sans succès les tirs de l'aile en désaxé.

Le score montait lentement, mais le suspense demeurait 12-12 à la 50e minute. Et puis, dans les cinq dernière minutes, le sort du match bascula. Deuil, toujours combattif à l'extrême, trouvait enfin l'ouverture, redonnant espoir et confiance à l'équipe un instant ébranlée.

Une autre attaque victorieuse... et les Nantais étaient enfin décrochés. Malgré quelques ultimes réactions, le gain du match restait au B.E.C., mais on avait quand même eu des sueurs froides dans le dos...

ET MAINTENANT...

Le B.E.C. aborde ainsi en tête l'année nouvelle... et les matches retour. Sa position, qui eût été quasi inébranlable sans le faux pas de Bondy, n'en demeure pas moins confortable puisqu'il précède ses suivants immédiats de deux et trois points.

Certes, la seconde partie du championnat ne sera pas une promenade de santé puisqu'il faudra aller affronter chez eux nos deux plus dangereux rivaux : l'U.S.M. Gagny et... le Laetitia de Nantes.

Et l'issue de ces deux confrontations est fort douteuse.

Mais il ne faut pas oublier que ces deux clubs devront se rencontrer et que l'un des deux y perdra forcément des plumes. De plus, notre goal-average est actuellement le meilleur de toute la poule.

Alors, confiance, mais aussi prudence, car il serait stupide de gâcher par un nouveau faux pas — comme celui de Bondy — des chances extrêmement sérieuses de qualification pour les phases finales.

G. PLANCHET.

LES RESULTATS

B.E.C. bat Villemonble Sports : 21-6.
B.E.C. bat Poitiers E.C. : 13-10.
B.E.C. bat Laetitia Nantes : 18-15.

LE CLASSEMENT

1. B.E.C. : 26 pts (+ 59) ; 2. U.S.M. Gagny : 24 pts (+ 50) ; 3. Laetitia Nantes : 23 pts (+ 28) ; 4. Villemonble : 19 pts ; 5. H.B.C. Nantes : 18 pts ; 6. Poitiers E.C. : 17 pts ; 7. Bondy : 16 pts ; 8. V.G.A. Saint-Maur : 14 pts ; 9. Nousty : 13 pts ; 10. C.P.B. Rennes : 10 pts.

LES PROCHAINS MATCHES

B.E.C. - H.B.C. Nantes : 8-1-1972.
V.G.A. Saint-Maur - B.E.C. : 22-1-1972.
C.P.B. Rennes - B.E.C. : 5-2-1972.
B.E.C. - Nousty Sports : 12-2-1972.

★

SKI

ILS GAGNENT !...

Jacques PUYAUBERT (B.E.C.), vainqueur du Critérium des clubs de plaine, devant Jean-Edouard MOULIA (B.E.C.)

Organisé à Cauterets le 5 décembre 1971 par l'U.S. Dacquoise et patronné par Coca-Cola (mais oui !), le critérium des clubs de plaine, réservé aux coureurs non classés, a vu un réveil fracassant de l'équipe de ski du B.E.C.

Cent seize concurrents étaient au départ du slalom géant de 35 portes, tracé et ouvert par J. Ambroise, ex-membre de l'équipe de France. La neige était glace et poudreuse...

Parti avec le dossard n° 1, Jacques Puyaubert fit un temps de 54"4 et garda la tête du concours jusqu'à la fin.

J.-E. Moulia, moins favorisé par le tirage au sort, partit en 6e position et réalisa 54"5, ce qui lui valut la seconde place.

Alain Barrot, avec 1'2"5, termina 24e, malgré sa 129e position au départ.

Le challenge par équipe revint aux Bécistes. Il faut associer au succès de nos coureurs notre ami cauterésien Pacou qui veille jalousement sur la santé de nos concurrents et qui, surtout, possède une recette infaillible pour farter les skis.

Après cette compétition, Puyaubert et Moulia sont maintenant classés provisoirement en cinquième série, Barrot en sixième série.

Les prochaines courses seront très disputées, mais l'on peut espérer de nouveaux accessits et, qui sait, peut-être d'autres succès...

M. G.

AU TOURISTE
COLOMBO & CIE
LE GRAND SPECIALISTE DU SUD-OUEST

EN
MAROQUINERIE
BAGAGES
SERVIETTES
P[TE] DOCUMENTS
ETC.
16, RUE PORTE-DIJEAUX
19, C. INTENDANCE - tél. 44.36.16
Exposition :
7, RUE GUILL.-BROCHON
CONDITIONS SPECIALES A MM. LES ETUDIANTS

ESCRIME

Ce dernier mois... bien peu de sport ! Je veux seulement dire par là que parades et feintes ont été mises au rebut pour laisser place à la partie : « Comité d'organisation du challenge du B.E.C. ». Actuellement, ce challenge mobilise toutes les forces disponibles de la section pour permettre à quelque sept ou huit dizaines d'amateurs (ou de professionnels) de se défouler six heures durant.

Aussi, depuis le début de ce mois de Noël, ce ne sont que prises de contact ou renouvellement de contact avec des services officiels ou semi-officiels, administrations, lettres et visites à des particuliers qui n'ont rien de particulier si ce n'est qu'ils ont la chance inestimable et l'honneur immense de pouvoir, par notre intermédiaire, exposer leurs productions sur notre table de lots.

Quoi qu'il en soit, dimanche 12 décembre, à 8 heures, tout le monde était là pour mettre une dernière main à ce qui allait être dès 9 heures un champ de bataille. Soixante-douze tireurs, douze poules de six tireurs... Tout était parfait. La plus grosse tribu nous venait de Paris avec l'E.I.S. (13 épéistes), puis venaient Toulouse, Libourne, Cognac, Bordeaux... et Amiens, toute l'élite nationale, quoi ! Cette grosse participation peu courante explique en grande partie l'absence des Bécistes dès la demi-finale. En effet, seuls Chouviat, Compagnon, Mabs et Moulian passaient le cap des deuxièmes tours d'où Chouviat fut l'unique rescapé.

Ceci nous a permis de voir de nombreux Bécistes sur les bancs du gymnase Kergomar applaudir les assauts de la finale qui ont vu le jeune (mais international) Ducdodon triompher.

Bien sûr, la coupe par équipe nous a quittés (une fois n'est pas coutume). Qu'importe, nous n'organisons pas pour gagner, et puis nous terminons à une bonne troisième place ! Aussi, je crois qu'il faut se féliciter du bon déroulement et du bon esprit qu'a connus une fois encore notre challenge. Il ne nous reste plus qu'à aller amasser quelques lauriers à l'extérieur.

LA FUITE.

★

SKI

CAUTERETS A L'HEURE DU B.E.C.

Le bonheur des uns fait bien le malheur des autres : les linotypistes n'auront plus de casse-tête chinois à résoudre, mais nous, par contre, nous devions nous creuser la cervelle pour pondre des articles de temps en temps. En effet, le Chinois nous a quittés pour « vivre sa vie » à Artix. Terminée, la prose, hermétique pour certains, délirante pour d'autres, mais attendue par tous.

Nous espérons toutefois recevoir de temps en temps de tes nouvelles, Chinois, et même un article du fond de tes Pyrénées.

La vie de la section ski ne s'est pas arrêtée pour autant et nous avons effectué un stage à Cauterets du 26 décembre au 1er janvier.

Pech était aux commandes d'un car ultra-moderne avec cinquante passagers plus un clandestin : son ulcère. Par contre, il avait oublié son anorak, ce qui fait qu'on le vit déambuler dans Cauterets revêtu d'un superbe anorak de compétition. Combien de minettes l'ont-elles pris pour un membre (?) de l'équipe de France ?

Destination du voyage : l'hôtel du Limousin : son cadre, son chauffage, son eau chaude et courante, son patron, sa cave (eh oui !), ses nuits calmes, ses meubles solides... Tout ceci était écrit sur l'enseigne que l'on retrouva un petit matin dans la chambre d'un certain Norbert qui voulait s'en servir comme skis métalliques.

Cet hôtel du Limousin sera, si l'on en croit son propriétaire, un centre d'hôtellerie, de détente et de loisirs unique en son genre. Si vous ne me croyez pas, prenez au moins une semaine de congés et rendez-vous à Cauterets pour vous faire expliquer le topo par le patron. Une semaine ne sera peut-être pas suffisante.

Le premier soir, un nouveau « Night-Club » s'étant ouvert, le Tout-Cauterets attendait tout le B.E.C. pour l'inauguration. Ce fut un triomphe et « L'Apollo » devint la boîte « in ».

En effet, nous sommes les locomotives de la station et, d'ailleurs, de nombreux syndicats d'initiatives nous ont invités pour inaugurer leurs nouvelles installations. Certaines boîtes parisiennes espèrent notre venue, et il paraît que le Crazy Horse aurait des vues sur certains... Les fesses de Mabs ou du Baron ne valent-elles pas celles de Zozo, l'effeuilleuse n° 1 de cet établissement ?

L'on fit aussi beaucoup de ski ; les cours dirigés par Puyaubert, Barrot, Alcide, Jean-Marie permirent de découvrir de nouveaux talents, comme cette petite Américaine qui essaya pendant six jours de se relever toute seule. L'on put aussi constater que certains étaient toujours en progrès : le Baron plus digne que jamais, Martine, championne du virage sauté.

Quant à Jean-René, il restait en bas, car l'altitude est mauvaise pour son estomac.

Les soirées ne se passèrent point au coin du feu, et pour cause...

Ce n'est certes pas par manque de bois, car certains en cassèrent plus qu'il n'en fallait, et l'on dut mettre des piquets d'incendie pour surveiller la chambre 2 comme du lait sur le feu. Hélas, le lait déborda et...

Le soir du réveillon nous permit de retrouver l'ambiance des soirées d'antan. Tout le monde avait fait preuve d'ingéniosité dans le déguisement. Cela nous permit de voir une Mme Alcide Berrichon des plus truculentes, un concile œcuménique où se mêlèrent toutes les religions avec le curé Pech, les enfants de chœur Martine et Anne-Marie qui encensèrent tout Cauterets, un gros ours dévorant un paysan de la Volga, des clowns, deux idiots de village plus vrais que nature, un corsaire au mauvais œil, un diable au cul blanc, etc.

Je ne parlerai point d'une certaine nuit où notre ami Pacou nous fit visiter le Cauterets pittoresque... Cela se termina fort tard ou plutôt fort tôt...

Pacou fut d'ailleurs notre compagnon de tous les jours, il nous accueillit fort gentiment dans son magasin, nous loua un matériel de toute première qualité, agrémenta notre réveillon par une arrivée en Mexicain des plus tonitruantes. Paulette suivait en pocharde (les rôles étaient inversés !). Il chanta comme 20, but comme 100 et les mauvaises langues disent qu'il aima Paulette comme 400 !

Enfin, nous retrouvâmes Bordeaux et nous ne pensons qu'à repartir. Cela sera pour les 29 et 30 janvier où nous espérons une forte délégation de rugbymen du B.E.C.

C'est peut-être pendant ce week-end-là que le syndicat des barmen de Cauterets dévoilera la plaque qu'il veut poser sur la place en souvenir du Chinois. Une plaque de son vivant, faut le faire !

Rendez-vous ce jour-là.

LE POMPIER DE SERVICE.

DEPANNAGE
RADIO - TÉLÉVISION
Jacques MANGÉ
TÉLÉ - MARNE
188, cours de la Marne - Tél. 92.03.71
CONTINENTAL EDISON - SCHNEIDER - PHILIPS
PATHE-MARCONI - RIBET-DESJARDINS - etc.
Conditions spéciales aux Membres du B.E.C.
INSTALLATION

1972, ANNÉE DE TRANSITION

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Le Foyer, bien géré par M. Egarius, ne pose pas de difficultés, et la cave — qui n'entraînera plus cette année de grosses dépenses d'investissements — semble avoir atteint sa vitesse de croisière.

Le Siège du B.E.C., par contre, avec son entrée presque sordide, n'est plus digne de notre club. Le président Broussin a constitué un dossier à ce sujet. Il saura le plaider avec éloquence et le faire aboutir d'ici à quelques mois, n'en doutons pas.

Quant au nouveau Stadium universitaire, s'il n'est pas encore une réalité vivante, il n'est plus un mythe.

Les travaux ont débuté et vont bon train, malgré un ralentissement récent dû au mauvais temps. Les courts de tennis — il y en aura 12 — devraient être livrés aux usagers à la fin de l'année. Les terrains de football et de rugby seront, eux, engazonnés en septembre 1972 et devraient ainsi pouvoir être mis en service pour la rentrée scolaire 1973.

L'aménagement du Club-House de Rocquencourt est, par ailleurs, presque terminé. Il ne reste pratiquement plus qu'à le doter de l'équipement indispensable.

⁂

1972 ne sera probablement pas un grand millésime, mais il devrait permettre à nos différentes sections de se maintenir et de consolider fortement leurs positions pour l'avenir.

Notre situation financière devrait trouver une certaine stabilité et le siège, un cadre plus accueillant.

Les nouvelles installations sportives devraient, par ailleurs, se matérialiser rapidement.

Alors, finalement, 1972 sera sans doute, si chacun y met du sien, une année de transition qui permettra de faire un nouveau bond en avant et de connaître des lendemains qui chantent.

Souvenez-vous de cette poignée d'étudiants, sans terrain et sans argent, qui fondèrent le B.E.C. en 1903, qui y crurent contre vents et marées... et mesurez le chemin parcouru.

Gérard PLANCHET.

La gazette des cadets... et de l'école de rugby

● Les cadets A, après un début de saison laborieux, commencent à trouver la cohésion ; l'enthousiasme fait le reste. Les dernières victoires devant Salles (50-0), le S.B.U.C. (66-0), Monflanquin (12-3) et même la défaite à Langon (7-14) devant une équipe invaincue cette saison, montrent les progrès enregistrés depuis deux mois.

La ligne d'avants joue plus groupée et ébauche des mêlées ouvertes. Elle dégage des ballons plus nets pour des trois-quarts commettant moins de fautes et défendant mieux. Cependant, quelques imperfections demeurent : la faiblesse de la troisième ligne ainsi que le manque d'assiduité de certains à l'entraînement nuisent énormément.

Jeunes, au travail ! Il ne reste plus qu'un mois avant les huitièmes de finale.

● Les cadets B étonnent de plus en plus. Victorieux de Bègles B par 10-0, ils ont pris une éclatante revanche sur un adversaire sûr de lui, puisque vainqueur au match aller par plus de trente points. Match héroïque de nos jeunes qui, inférieurs en poids et en technique, défendirent leur camp pied à pied avant d'asséner le coup de grâce à deux reprises par Pellégrini, auteur d'un bel essai de 60 mètres, et par Saboua.

Objectif pour cette équipe : la qualification pour les huitièmes.

Rendez-vous pour le match décisif contre le C.A.M. le 6 février.

● Le jeune capitaine des cadets A, Olivier Bergerot, est retenu dans l'équipe de Côte d'Argent, devant affronter les équipes correspondantes des comités voisins. Nos félicitations !

● Au dernier tournoi U.F.O. L.E.P. à Cenon, excellents résultats d'ensemble. Ainsi, les minimes A, minimes B et benjamins B terminent premiers de leur poule respective. Ces équipes sont en bonne voie pour la qualification au tournoi départemental.

Celle des benjamins A, seulement deuxième, s'avère plus problématique.

● L'école, grâce à l'action énergique de M. Amblard, vient de s'enrichir d'une trentaine de poussins portant l'effectif à près de cent jeunes. Du travail pour les éducateurs... mais de grandes joies en perspective !

Le coach : G. PRÉVOT.

★

Echos britanniques de la cave

Ce fut donc le 15 décembre que les survivants de la soirée Bouzkachi se retrouvèrent au cours d'une soirée londonienne, pour arroser le jour de l'an un peu en avance. Si nous fûmes à l'étroit lors de notre précédente libation, l'assistance fut, cette fois-là, clairsemée, mais n'en comptait pas moins des noms illustres : Sir Bejottes, Doctor Kloz, The Pilou, Du Pot, Mister Chauvin (qui n'avait pas de fiancée ce soir-là : what a pity !), le futur bobby Tramond et un Ecossais, Mac Laco, qui s'était égaré (I beg your pardon I have forger some words, but je n'ai pas beaucoup d'encre).

L'ambiance fut chaude et la tenue des participants à tout points de vue exemplaire, à part l'Ecossais qui ne sait pas très bien ce qui lui prit de s'égarer derrière le bar. De toute façon, son égarement fut passager et il put regagner avec sérénité the « sixty five Remparts Street ». Tout était donc fin prêt pour recevoir notre futur partenaire de jeu : John Novak qui nous était annoncé pour le 28 décembre. Et il nous arriva comme prévu ce jour-là dans sa petite Fiat jaune, et ce fut notre gentleman Philippe Darmuzey qui se chargea de le conduire « illico presto » (je ne sais pas le dire en british) to the droguery Bejottes.

Là, il connut sa première frayeur béciste : tentative d'enlèvement de la part des Tupamaros. Bien heureusement, nous revîmes John le 2 janvier au stadium universitaire et nous eûmes la confirmation de tous ses talents rugbystiques. De plus, lorsque le soir vint, nous nous aperçûmes vite qu'il n'aurait aucune difficulté à s'intégrer au B.E.C. et à comprendre les Français, puisqu'il nous déclara en ces termes :

I am very happy to be in France because frenchmen-eat very well.

I am very happy to be in France because there is good wine.

I am very happy to be in France because french girls are very nice.

I am very happy to play rugby with B.E.C.

ESTOUFENAILLE DE MAIMANA.

PATATE
65, rue de la Devise - BORDEAUX
la boutique dewachter
TOUTES LES AUDACES DE LA MODE JEUNE
POUR GARÇONS ET FILLES

EXCURSIONS
DÉPLACEMENTS SPORTIFS
LAVERGNE
5, rue Fragonard
BX-CAUDÉRAN - T. 47.23.53

Mario BOILLAT
Mme Vve Mario BOILLAT, scr
66 à 68 bis, rue Belleville
BORDEAUX - Tél. : 52.57.10
PROTECTION
DECORATION
REMISE A NEUF
de tous objets en métal
DORURE - ARGENTURE
CHROMAGE - NICKELAGE
POLISSAGE - VERNIS
—EMAILLAGE—

LA MAISON DE RIDEAUX
26, rue Judaique. BORDEAUX
MAISON SPÉCIALISÉE

RHUMATISANTS, à DAX
L'HOTEL DE LA PAIX
Etablissement thermal
dans l'hôtel
est OUVERT TOUTE L'ANNEE
Vincent PAUTHE propose
UN FORFAIT CURE
Le meilleur accueil
La meilleure table
Les meilleurs prix
Les meilleurs soins

PAPETERIE - STYLOS
FOURNITURES DE BUREAU
PAPYRUS
★
6, rue Duffour-Dubergier
BORDEAUX

POUR LE SPORT ET LA VILLE
TUNMER
VOUS ÉQUIPE
et pour ELLE
son RAYON BOUTIQUE
★
61, Intendance
BORDEAUX

EXIGEZ
CACOLAC
BOISSON LACTÉE
DEJEUNER TOUT PRÊT
CHEZ VOUS OU AU CAFÉ

FAITES
CONFIANCE
A NOS
ANNONCEURS

NATATION

Bon début de saison

Dans le numéro d'octobre, nous faisions part à nos amis et sociétaires bécistes de l'optimisme qui se dégageait et de notre confiance pour la nouvelle saison 1971-1972.

Aujourd'hui, après deux mois de travail et quelques rencontres, nos espoirs et notre confiance ne sont point altérés et semblent tout au contraire apporter une confirmation éclatante.

La saison sera longue, mais le départ de notre section sous le signe dynamique a donné à nos jeunes la joie de vivre et surtout une grande capacité de rendement. Nous travaillons et nous évoluons dans un esprit qui développe la personnalité de chacun, tout en les encourageant à réaliser d'excellentes performances, ainsi qu'en cultivant leur volonté de s'imposer.

Les saisons passent et nos jeunes loups s'affirment et se renouvellent. Cette année, une fois de plus, verra notre section poursuivre sa progression vers les valeurs sûres de la natation française.

Après les deux mois de travail, nos différentes équipes ont trouvé leur homogénéité et tournent à bon régime.

Dès le 1er novembre, une surprise heureuse attendait quatre de nos représentants.

Deux filles et deux garçons étaient pressentis pour un stage en équipe espoirs-sud qui devait se dérouler au C.R.E.P.S. de Toulouse.

Ainsi, Patricia Dumas, née en 1957, et la toute jeune Pascale Humbert, née en 1959, partirent pour Toulouse, accompagnées par Stéphane Hugot, né en 1956, constituant un sérieux espoir, et Philippe Soubies, possédant les qualités physiques requises pour réaliser une belle carrière sportive, mais qui appelle pour l'instant l'équilibre indispensable pour s'affirmer avec plus de certitude.

Deux autres espoirs sont à citer en la personne de Franck Lavignole, né en 1956, qui bien qu'effacé n'en poursuit pas moins une progression sérieuse, et Frédéric Soubies, né en 1958, et qui peut fournir l'élément de valeur d'avenir.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA SAISON

Le 3 décembre, la section participait à la première journée des interclubs d'hiver figurant au calendrier F.F.N. A cette époque de l'année, c'est surtout une revue d'effectifs, mais cela ne manque pas de nous apporter quelques réflexions et sujets de satisfaction.

Tout d'abord, cinquante Bécistes participaient aux différentes épreuves, ce qui constitue déjà en soi une performance, et puis nous avons noté parmi les éléments constituant l'élite de notre section d'excellentes performances.

En filles : Jacqueline Pelé semble avoir pris un bon départ, réalisant le deuxième temps français au 200 m brasse et le dixième temps français au 200 m dos.

Danielle Hekimian (ex-Mlle Lonné) a repris l'entraînement et nous apporte une excellente quatrième place au 200 m dos. Tandis que Mlle Maryse Vergez, élément sérieux de notre équipe « seniors », apporte l'équilibre nécessaire dans toutes les épreuves. Nous souhaitons pour cette naïade sérieuse la voir un jour dépouillée de ce « trac » qui, en compétition, la diminue énormément.

En garçons seniors, Michel Lonné demeure le meilleur au 200 m dos, tandis que Stéphane Hugot s'est affirmé dans deux nouvelles spécialités : dos et brasse.

Le 11 décembre, au cours de la deuxième journée interclubs (55 engagés), les satisfactions vinrent des jeunes (garçons et filles) et des seniors « dames » en la personne de Mlle Jacqueline Pelé réalisant le troisième temps français sur 800 mètres nage libre et des gros progrès enregistrés par Mlles Vergez et Hékimian, tandis que chez les jeunes, 1958 et après, Pascale Humbert s'impose en brasse et en quatre nages ainsi que Isabelle Bridier, Laurence Godinoux et Catherine Guétat. Christine Mounrepaux-Coustau confirme sa place de leader au 100 mètres brasse.

Nos trois représentants garçons, nés en 1958 et après, nous donnaient un nouveau sujet de satisfaction tant au 100 mètres brasse qu'au 200 mètres quatre nages. Aussi, adressons à ces trois Bécistes nos félicitations. Il s'agit de Frédéric Soubies, Philippe Labaigt, Henri Bonithon.

Water-polo. — Notre équipe, reprise en main par Jean Lonné et Jean-Claude Hékimian, n'en poursuit pas moins son chemin. En championnat de Guyenne, après les matches aller, nous nous retrouvons deuxième derrière le S.U. Agen. En championnat de France, trois défaites nous éliminent du championnat, défaites logiques si l'on considère que dans la poule nous avions à rencontrer Roubaix, Boulogne, Rouen. Cela se passe de commentaire.

Le 18 décembre, troisième journée interclubs et avant-dernières épreuves, confirme les résultats d'ensemble.

Chez les dames nous occupons la première place ainsi que dans la catégorie filles, 1958 et après, tandis que dans la catégorie cadettes, nous nous retrouvons troisième derrière les Girondins de Bordeaux et le S.U. Agen.

En messieurs, le S.U. Agen est en tête, deuxième le B.E.C., troisième les Girondins de Bordeaux.

Les cadets bécistes sont premiers ainsi que nos garçons, 1958 et après.

Au classement général, le B.E.C. est en tête à l'avant-dernière journée des interclubs d'hiver et déjà nous pouvons affirmer que nos deux équipes seniors sont qualifiées pour la demi-finale qui se déroulera les 28 et 29 janvier à Agen.

RÉSULTATS TECHNIQUES

1re journée (3 décembre 1971) :

200 *m dos messieurs* : Lonné Michel 2'34"8 ; Pignol-Daubisse Hugues 2'49"6 ; Hékimian Jean-Claude 2'50"2 ; Izquerdo Bernard 2' 50"6.

200 *m brasse messieurs* : Mounrepaux-Coustau Alain 2'54"1 ; Pérès Jacques 3'1"2 ; Hékimian Jean-Claude 3'2"5 ; Lucas Jean-François 3'5"7.

200 *m brasse cadets* : Hugot Stéphane 3'1"4 ; Soubies Philippe 3' 3"6 ; Nadal Michel 3'14"8 ; Pagliardini Jean-Luc 3'18"8.

200 *m dos cadets* : Hugot Stéphane 2'35"8 ; Lavignolle Franck 2'47" ; Nadal Michel, 2'53"1 ; Soubies Philippe 2'57"6.

100 *m papillon garçons*, 1958 *et plus* : Soubies Frédéric 1'20" ; Labaigt Philippe 1'26"5 ; Bonithon Henri 1'47"5.

200 *m dos dames* : Pelé Jacqueline 2'41"3 ; Hékimian Danielle 2' 57"3 ; Vergez Maryse 3'7"7 ; Feillou Claire 3'23"1.

200 *m brasse dames* : Pelé Jacqueline 2'57"1 ; Vergez Maryse 3'22"2 ; Feillou Claire 3'25"1.

200 *m dos cadettes* : Dumas Patricia 3'1" ; Gomès Françoise 3' 18"4 ; Duffour Françoise 3'40".

200 *m brasse cadettes* : Duffour Françoise 3'35"4 ; Dumas Patricia 3'46"8 ; Gomès Françoise 3'50"2 ; Bégaud Anne 3'58"4.

100 *m papillon filles*, 1958 *et plus* : Mounrepaux-Coustau Christine 1'28"6 ; Humbert Pascale 1'40" 4 ; Astorgis Sylvie 1'40"6 ; Guétat Catherine 1'42"3.

2e journée interclubs (11 décembre 1971) :

200 *m papillon messieurs* : Lonné Michel 2'50"5 ; Hugot Stéphane 2'52"8 ; Lonné Raymond 2'58"3 ; Lonné Christian 3'2"1.

200 *m papillon cadets* : Hugot Stéphane 2'52"8 ; Soubies Philippe 2'55"5 ; Nadal Michel 2'58"8 ; Herpe Dominique 3'13"5.

100 *m brasse garçons*, 1958 *et plus* : Soubies Frédéric 1'31" ; Labaigt Philippe 1'39"5 ; Bonithon Henri 1'40" ; Astorgis Eric 1'52"4.

200 *mètres* (4 *nages*) *garçons*, 1958 *et plus* : Soubies Frédéric 2' 56"6 ; Labaigt Philippe 3'8"2 ; Bonithon Henri 3'21"8 ; Herpe Jean-Michel 3'44"5.

800 *m nage libre dames* : Pelé Jacqueline 10'23"4 ; Hékimian Danielle 11'30"1 ; Vergez Maryse 11' 45"1 ; Feillou Claire 13'51"9.

800 *m nage libre cadettes* : Dumas Patricia 12'33"3 ; Duffour Françoise 14'35" ; Etchebarne Nicole 16'47"9.

100 *m brasse filles*, 1958 *et plus* : Mounrepaux-Coustau Christine 1' 33"6 ; Humbert Pascale 1'36"3 ; Guétat Catherine 1'38"2 ; Marceron Catherine 1'40"5 ; Beauvieux Marie-Hélène 1'40"5.

200 *m* (4 *nages*) *filles*, 1958 *et plus* : Humbert Pascale 3'11"7 ; Godinoux Laurence 3'22"8 ; Bridier Isabelle 3'26"1 ; Guétat Catherine 3'27"2.

3e journée interclubs (18 décembre 1971) :

100 *m nage libre messieurs* : Lonné Michel 1'3 ; Pignol-Daubisse Hugues 1'1" ; Décourtivron Yves 1'2"6 ; Lonné Raymond 1' 2"7.

200 *m* (4 *nages*) *messieurs* : Lonné Michel 2'40" ; Lonné Raymond 2'40"1 ; Décourtivron Yves 2'43"6 ; Izquerdo Bernard 2'44"5.

100 *m nage libre cadets* : Hugot Stéphane 1'1"5 ; Lavignole Franck 1'2"1 ; Soubies Philippe 1'6"9 ; Pagliardini Jean-Luc 1'7".

200 (4 *nages*) *cadets* : Hugot Stéphane 2'36"8 ; Soubies Philippe 2'44" ; Nadal Michel 2'49"5 ; Lavignole Franck 2'52"5.

400 *m nage libre garçons*, 1958 *et plus* : Soubies Frédéric 5'34"5 ; Labaigt Philippe 5'56"4 ; Bonithon Henri 6'22"2.

100 *m nage libre dames* : Pelé Jacqueline 1'4"5 ; Hékimian Danielle 1'8"4 ; Vergez Maryse 1'9"3 ; Feillou Claire 1'19"3.

100 *m papillon dames* : Pelé Jacqueline 1'14"5 ; Vergez Maryse 1'21"4 ; Hékimian Danielle 1'25"8 ; Feillou Claire 1'30"5.

100 *m nage libre cadettes* : Dumas Patricia 1'12" ; Gomès Françoise 1'26"4 ; Duffour Françoise 1' 26"7.

100 *m papillon cadettes* : Dumas Patricia 1'31"5 ; Gomès Françoise 1'42"2 ; Duffour Françoise 1'52"6.

400 *m nage libre filles*, 1958 *et plus* : Bridier Isabelle 6'10"2 ; Humbert Pascale 6'11"5 ; Godinoux Laurence 6'27"9 ; Meneau Christine 6'29".

(A suivre).

GÉNÉRALE DE LITERIE
COMPTOIR GÉNÉRAL DE STOCKS
LINGE DE MAISON
DRAPS-SERVIETTES
6, Cours de l'ARGONNE
BORDEAUX - Tél. 92.85.61

Votre secret sera bien gardé
Postiches invisibles
DAMES - MESSIEURS
M. LE BARS
33, quai des Chartrons
BORDEAUX - Tél. 29.23.90

chambourcy
LA SANTÉ
Yaourts
Fromages frais
Desserts

DES PRIX
DU CHIC
DE LA QUALITÉ
MODES BRUYAS
35, rue Sainte-Catherine
BORDEAUX
Mlle CHINCHON, du B.E.C.

LÉGUMES SECS
PRODUITS du SOL
Y. N. LACOUR
31-33, rue Gaspard-Philippe
BORDEAUX
Tél. 92.30.46 et 92.14.17
PRIX SPÉCIAUX
aux COLLECTIVITÉS

AU SPORTSMAN
22-24-26, Galerie Bordelaise
Téléphone 48.56.72
TOUS ARTICLES DE SPORT
CHOIX ET PRIX
INCOMPARABLES
REMISE SPECIALE
AUX BECISTES

ECOLE D'APPRENTISSAGE
DE COIFFURE ET ESTHÉTIQUE
Paulette FAYE
101, avenue d'Eysines
(Face Parc Bordelais)
LE BOUSCAT - Tél. 52.51.78

BEJOTTES
DROGUERIE DES
GRANDS - HOMMES
Plastiques - Quincaillerie
Articles de ménage
1, pl. des Grands-Hommes
BORDEAUX - Tél. 48.09.30

IMPRIMERIE J. PECHADE
20, rue Margaux - BORDEAUX
TOUS TRAVAUX TYPOGRAPHIQUES

CONFORAMA DEFONCE LES PRIX !
18, quai de Queyries (Pont de Pierre) à 500 mètres du Centre
BORDEAUX - Téléphone 92.51.61
TOUT pour la MAISON, pour vos LOISIRS, pour votre CONFORT
POUR FACILITER VOS ACHATS : magasin ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
NOCTURNE : mercredi et vendredi ouvert jusqu'à 22 heures
CAFETERIA où vous pourrez prendre l'APERITIF, DEJEUNER, GOUTER et DINER
GRAND PARKING

ALIMENTATION
CHARCUTERIE - SALAISONS - CONSERVES
GROS - DEMI-GROS - DETAIL
Prix spéciaux pour Collectivités
PARISIENNE
Tél. 92.30.71
11, rue Elie-Gintrac — BORDEAUX

TISSUS
MERCERIE BOUTONS
J. LAFFARGUE
5, rue des Remparts - BORDEAUX
Tél : 44.75.56

Pour vos cadeaux
PARFUMERIE
CASTERA
20, rue Porte-Dijeaux — BORDEAUX
PARFUMS - POUDRIERS - PRODUITS DE BEAUTÉ

LE BEC MÉDICAL

SUPPLÉMENT DU JOURNAL " LE BEC "

publié à l'intention des

MÉDECINS, PHARMACIENS ET CHIRURGIENS DENTISTES

MEMBRES HONORAIRES DU BORDEAUX-ETUDIANTS-CLUB DU SYMPATHISANTS

REDACTION ET PUBLICITE : 125, cours d'Alsace-et-Lorraine — BORDEAUX — Tél. 48.56.35

LE DOPAGE ET LA PRÉPARATION BIOLOGIQUE DU SPORTIF

par Maurice OGER, pharmacien-chef des Sanatoriums de la Seine - Entraîneur F.F.A. 1er Degré

L'Académie française a adopté récemment le terme « dopage ». Nous éviterons donc d'employer le terme anglo-saxon « doping ».

Parmi toutes les définitions qui ont été proposées au cours de divers colloques ou conseils, nous avons retenu la définition suivante du dopage : l'utilisation de substances ou de tous moyens destinés à augmenter le rendement, en vue ou à cause de la compétition et qui peut porter préjudice à l'éthique sportive et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète. Autrement dit : tout procédé utilisé dans le but d'augmenter d'une manière anormale et dangereuse les possibilités physiologiques de l'organisme.

Ceci étant posé, le problème du dopage est un problème extrêmement complexe. Tout d'abord, l'étude du dopage ne peut être séparée de celle de la préparation biologique du sportif, de celle des fatigues en général et même d'autres études comme celle de la sénescence... Par ailleurs, un même produit peut avoir une action physiologique normale, thérapeutique ou dopante. Ceci dépend de multiples facteurs : âge, état physique et pathologique, dose utilisée, circonstances de l'utilisation...

Nous nous proposons d'étudier les principaux aspects actuels du problème du dopage en trois paragraphes :

a) Un aperçu (critique) de la législation actuelle.

b) Une étude très rapide des produits interdits et de la motivation de cette interdiction.

c) Enfin, une mise au point également très rapide relative aux produits autorisés (parce que non interdits) et de la place qui peut leur être faite en médecine sportive.

LA LEGISLATION ACTUELLE

La loi antidoping a été promulguée le 1er juin 1965. Elle déclare :

Article premier. — Que le sportif qui aura utilisé un des produits interdits sera puni d'une amende de 500 à 5.000 F. Ceci en vue ou au cours d'une compétition.

Art. 2. — Que celui qui aura facilité le doping sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 500 à 5.000 F.

Art. 3. — Le contrôle doit être fait à la demande d'un médecin agréé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, par un officier de police judiciaire ou un agent de police judiciaire. Ceci sous contrôle médical. Il peut s'agir d'examen médical ou de prélèvements ou des deux.

Le sportif qui refuse le contrôle sera puni des mêmes peines que celui qui aura favorisé le dopage. Prison ou amende, ou les deux.

Comme vous le constatez, les sportifs de compétition sont traités au départ on ne peut plus sévèrement.

QUELS SONT LES PRODUITS INTERDITS ?

1° Une première et vaste catégorie. Il s'agit des SUBSTANCES VENENEUSES visées à l'article R. 5149 du Code de la santé publique.

2° Une deuxième catégorie de produits ne faisant pas partie des substances vénéneuses, mais qui sont ou ont été utilisés d'une façon abusive et anarchique, d'où une possibilité d'accidents plus ou moins graves.

Revenons donc aux substances vénéneuses. En effet, et ceci est d'une très grande importance quand on veut discuter de dopage, l'article A. 5149 du Code de la santé publique classe les substances vénéneuses en *trois* catégories. Ces catégories sont en rapport avec le danger présenté, soit que le produit soit très toxique, soit que son utilisation doive être surveillée de très près, le produit n'étant pas par lui-même tellement toxique, mais pouvant faire l'objet d'un trafic ou d'un abus.

La première catégorie de substances vénéneuses comprend des produits inscrits au *TABLEAU A*. Ce sont les *TOXIQUES*.

Il peut s'agir de produits extrêmement dangereux comme le cyanure de potassium, la strychnine, l'arsenic, l'atrophine, l'adrénaline, etc.

Il peut s'agir également d'antibiotiques antituberculeux assez peu toxiques, mais dont l'emploi est délicat, tels le Rimifon, le Trécator, etc.

La deuxième catégorie de substances vénéneuses comprend les substances du *Tableau B* appelés encore *STUPEFIANTS*. Il s'agit de produits comme l'opium, la morphine, la cocaïne, l'héroïne, le palfium, etc.

Ces produits, en général analgésiques puissants, donnent lieu à l'accoutumance. Les médecins seuls peuvent les prescrire dans des cas bien spéciaux. Il faut un carnet spécial de prescriptions, des circonstances vraiment exceptionnelles pour que ces produits soient utilisés. Le pharmacien, lui, doit tenir plusieurs registres spécialement réservés à la délivrance de ces stupéfiants qui font par ailleurs l'objet d'un contrôle strict.

Comme dit le professeur Boissier, il est absolument démentiel de constater que du palfium ait pu être utilisé par des athlètes. Indépendamment de la question légale, c'est un produit qui ne doit pas se trouver entre les mains de personne... (Rapport du docteur Dumas...).

La troisième et dernière catégorie de substances vénéneuses est celle des *Produits DANGEREUX du Tableau C*. Ce sont les moins toxiques des toxiques, mais ils le sont quand même.

Ceci étant dit, il est facile de savoir si une spécialité pharmaceutique fait partie d'un des trois tableaux de SUBSTANCES VENENEUSES. En effet, l'emballage porte alors une bande rouge avec la mention « Ne pas dépasser la dose prescrite » quand il s'agit d'un produit destiné à l'usage interne et « Ne pas avaler » quand il s'agit d'un produit destiné à l'usage externe. Il y a très souvent un petit rectangle blanc bordé de rouge pour les TOXIQUES du tableau A et un petit rectangle bordé de vert pour les produits DANGEREUX du tableau C.

Si aucune de ces mentions ne figure sur l'emballage de la spécialité, il ne s'agit pas d'une substance vénéneuse. Il peut néanmoins s'agir d'un produit interdit par la loi antidoping du 1er juin 1965.

Le Code de la santé publique avait donc prévu, depuis déjà longtemps, un ensemble de lois et de règlements concernant en particulier les substances vénéneuses.

C'est ainsi que l'article R. 5229, qui fait suite à l'article R. 5149 dont nous venons de parler, précise depuis longtemps que celui qui contrevient aux règlements concernant « la vente, l'achat et l'emploi de substances vénéneuses sera puni d'une amende de 400 à 2.000 F et d'un emprisonnement de dix jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines ».

Par conséquent, le trafiquant d'héroïne, aussi bien que le pharmacien, coupable d'avoir délivré une substance vénéneuse sans ordonnance, et tout autant l'étudiant qui se dope en vue de passer des examens ou le banquier ou l'homme d'affaires pour qui les journées sont trop courtes, tous étaient visés par la loi, bien avant que la loi antidoping ait vu le jour.

Constatons, avec quelque surprise, que les sanctions prévues pour les sportifs sont bien plus sévères que celles qui sont destinées aux non-sportifs. On peut s'étonner qu'il y ait deux poids, deux mesures, pour des fautes similaires. Il aurait sans doute été plus simple de s'en tenir à une seule loi, quitte à vraiment l'appliquer à tout le monde. Car, qui est le plus fautif de l'étudiant qui sera puni pour avoir utilisé du L.S.D. ou de ceux qui le lui ont fourni, et sur lesquels on n'arrive jamais à mettre la main ?

Vous savez donc maintenant ce qu'est légalement une substance vénéneuse, vous connaissez à peu de choses près la loi antidoping, vous savez que les substances interdites ne peuvent être utilisées que sur prescription médicale et que sans celle-ci le pharmacien doit vous les refuser.

Par ailleurs, le problème de la liberté de prescription médicale reste posé. Le professeur René Guillet pense que le médecin doit d'abord respecter la loi et, par voie de conséquence, que le coureur n'a aucune excuse si les produits qu'il utilise sont prohibés... (journal *L'Equipe* du 17 octobre 1967).

Comme on s'en rend compte, le problème n'est pas simple.

Sur un autre plan, on peut également craindre des abus de la part du législateur et l'interdiction de produits remarquables, même en thérapeutique courante. Et puis, dans ce même ordre d'idées, Claude Bernard remarquait dans « l'introduction de ses leçons sur les substances médicamenteuses et toxiques » qu'il n'y a pas de différence essentielle entre un médicament et un poison. Tout se résume à une question de dose.

Quoi qu'il en soit, la loi étant ce qu'elle est aujourd'hui et personne n'étant censé l'ignorer, un médecin ne pourra utiliser pour soigner préventivement un sportif que des produits qui ne sont pas interdits.

Nous allons voir maintenant les produits interdits et les raisons de leur interdiction.

I. — *MEDICAMENTS INTERDITS* (*substances vénéneuses*).

Ils sont très nombreux et il est hors de question de les passer tous en revue.

Nous examinerons rapidement ceux qui sont ou plutôt qui ont été utilisés comme dopage.

Les Amphétamines

Ce sont des substances synthétiques, artificielles, voisines de l'Ephédrine.

Elles sont toutes au tableau A des substances vénéneuses.

Ce sont à la fois des excitants du système nerveux central agissant comme psychotoniques et anorexigènes, donc coupant l'appétit, et des excitants du sympathique appelés pour cette raison amines sympathomimétiques.

Ces substances stimulent l'activité intellectuelle, diminuent la sensation de fatigue et de besoin de sommeil. Pour cette raison, on les appelle encore amines de réveil.

Elles agissent enfin sur le muscle fatigué en augmentant son pouvoir de contraction. (On les trouve dans le commerce sous le nom de Maxiton, Ortedrine, Benzedrine, Phénedrine, Tonedron, Méthedrine, Pervitine, etc.).

Les actions des amphétamines sont artificielles. Au premier abord, on peut penser que ce sont des produits intéressants qui faciliteront le rendement et amélioreront le tonus général de l'organisme. En fait, ces substances sont réellement dangereuses, car elles masquent l'apparition de la fatigue.

Et la fatigue constitue une réaction d'alarme au-delà de laquelle l'effort ne peut être poursuivi sans perturbation humorale grave. Si l'athlète poursuit quand même son effort, il va arriver à un stade où les processus biologiques inhérents à la fatigue vont s'engager sur une voie de perdition (épuisement, collapsus...). Les efforts anormaux auxquels est alors soumis l'organisme ont pour conséquence d'arrêter ou de retarder considérablement la phase de récupération. L'état d'épuisement peut alors devenir tel que, par exemple, le système cardio-respiratoire subisse une défaillance mortelle.

De plus, la prise même modérée, mais régulière d'amphétamines amène rapidement anxiété, angoisse, insomnies, maux de tête, tremblement des extrémités, irritabilité, palpitations cardiaques...

Chez les anxieux, les surmenés intellectuels, les cardiaques, les amphétamines donnent parfois des résultats catastrophiques en augmentant l'angoisse et l'anxiété de ces fatigués psychiques. Ils vont alors à l'encontre du but recherché.

Les expériences tentées sur des sportifs en bonne santé ont montré des résultats contradictoires. Il n'y a pas augmentation de la vitesse. Dans quelques rares cas, il y a eu une amélioration du rendement qui serait de l'ordre de 4 à 5 %.

Compte tenu du fait que les amphétamines sont des substances vénéneuses, donc, au départ, interdites aux sportifs, mais aussi des inconvénients qui accompagnent leur emploi même épisodique, des accidents qui peuvent survenir lors d'une utilisation anarchique (par exemple : des doses exagérées d'amphétamine associées à des prises excessives d'alcool), on peut affirmer que ces produits n'offrent aucun intérêt en médecine sportive.

Rappelons encore l'accoutumance extrêmement grave qui s'installe rapidement lors d'une utilisation régulière de ces produits. Beaucoup d'hommes d'affaires, d'artistes, d'étudiants se trouvent chaque année dans des situations impossibles par l'obligation où ils se sont trouvés d'augmenter peu à peu les doses ou les prises. Le seuil toxique se trouvant atteint, surviennent infarctus, accidents cardiovasculaires, etc. Pour récupérer le sommeil nocturne, il devient nécessaire d'utiliser d'autres toxiques, par exemple : les barbituriques. Un cercle vicieux s'installe et très souvent, s'il en est encore temps, l'affaire se termine en « maison de santé ».

Pour mémoire, citons un produit proche résultant de l'association d'un genre d'amphétamine avec de l'aspirine. Il donne d'excellents résultats dans le traitement symptomatique de la grippe. Ses inconvénients sont ceux des amphétamines. Des doses trop fortes amènent insomnies, énervement...

La Strychnine

C'est un produit très toxique du tableau A. Pharmacodynamiquement, c'est un excitant du système nerveux central, surtout du bulbe rachidien et de la moelle épinière. Elle agit peu sur le cerveau et les nerfs périphériques. C'est un excellent médicament de certaines formes d'asthénies (manque de forces, d'énergie) et en même temps un bon stimulant de l'appétit.

(Suite au verso).

ÉTUDIANTS en MÉDECINE

Les **Laboratoires ROUSSEL** *seront heureux de vous accueillir pour toute documentation et échantillonnage en leur Centre Médical :*

50, Allées de Tourny - Tél. 48.13.01

Le printemps de l'anémié...

VITANEMIOSE C. 500

Anémies - Asthénies

ÉNERGÉTIQUE PUISSANT

Indications et Posologie : Asthénie, Anorexie, Dépression Physique et Intellectuelle, Etats infectieux (Grippe) : 2 ampoules par jour avant les repas pour les adultes - 1 ampoule pour les enfants.

Présentation : Coffret de 20 ampoules buvables de 10 ml.

Formule :
Extrait de foie de veau titrant 14 γ de Vitamine B 12.
Extrait de rate correspondant à 8 g. d'organe frais.
Extrait de muqueuse gastrique correspondant à 4 g. d'organe frais.
Vitamine C.....500 mg
Excipient aromatisé q.s.p. 1 amp. de 10 ml.
REMBOURSÉ PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE - P.-cl - 17

AROME NOUVEAU - GOUT AGRÉABLE

Laboratoires **NIVATHERAX** 59, place des Capucins - 33 - BORDEAUX

TAMARINE

pulpe de fruit laxative

pas de produits chimiques
pas d'accoutumance
agréable à prendre
action constante et douce

FORMULE

Tamarindus Indica (Extr. sec)	0,39
Cassia Fistula (Extr. sec)	0,39
Cassia Angustifolia (poudre)	8
Coriandrum Sativum (poudre)	0,18
Glycyrrhiza Glabra (Extr. sec) ...	0,08
Conservat P.O.B. Méth.	0,10
d° Sorbate de K.	0,03
Excipient fruit., sucre, eau. Q.s.p. ..	100

POT DE 380 g.

CONTRE-INDICATION : DIABETE

REMBOURSE S. S. P. CLASSE 4

MODE D'EMPLOI :

Enfants au-dessus de 5 ans : 1/4 cuillerée à café à la fin du repas du soir.

Adultes : 1/4 à 1 cuillerée à café à la fin du repas du soir.

Visa NL 1556 - PC 1125

Laboratoires du Dr FURT

2, rue de Rivière — BORDEAUX (Gironde)

dolpyc

VISA N° 1197-GP2358

DOLPYC, révulsif à base de Capsicum, vous protégera par sa chaleur naturelle.
Il réchauffera vos muscles avant l'effort, supprimant ainsi une des principales causes de claquages, de crampes, d'accidents musculaires, d'élongations et d'entorses.
L'application d'une couche mince le matin, suffit pour la journée.

DOLPYC est vendu dans toutes les pharmacies

La Strychnine augmente les réflexes, favorise l'activité musculaire, mais c'est un produit très toxique qui pourrait par exemple, chez un sujet en état de tension nerveuse, amener des crises convulsives à allure tétanique.

Les médecins s'en servent à des doses faibles et bien précises. Chez un athlète bien portant, on ne peut espérer une amélioration du rendement ou de la performance. Produit très toxique, il amène fréquemment insomnies, surexcitation, irritabilité, etc.

Certains vins composés ou élixirs lui doivent en partie leurs propriétés toniques et fortifiantes.

L'Atropine

C'est un alcaloïde très toxique, retiré des feuilles de Belladone et de Jusquiame. C'est un dépresseur, un paralysant du système nerveux parasympathique. Elle n'agit qu'à fortes doses sur le système nerveux central. On lui reconnaît entre autres choses une action positive sur le cœur qui est accéléré, sur la pupille qui est dilatée et une action négative sur les sécrétions qui sont diminuées et sur les fibres lisses qui sont paralysées. C'est donc un antispasmodique intéressant, mais on comprend mal que ce produit toxique ait pu être utilisé par certains soigneurs à une certaine époque. Il est classé *au tableau A* des substances vénéneuses, ce qui suffit de toute façon à l'éliminer.

La Cocaïne, le Palfium

Ce sont des stupéfiants au tableau A. Autant dire qu'on ne devrait jamais les trouver entre les mains des sportifs.

La Cocaïne retirée des feuilles de coca est un anesthésique local très puissant. Introduit dans l'organisme, c'est un euphorisant qui masque en partie la fatigue. Utilisé par certains coureurs cyclistes étrangers, il explique certaines chutes dues à une incoordination motrice de certains mouvements. La Cocaïne donne lieu rapidement à une toxicomanie très dangereuse.

Le Palfium, produit de synthèse, est un analgésique central puissant. C'est aussi un stupéfiant pouvant donner lieu à une toxicomanie.

De toute façon, il est exclu qu'on puisse les utiliser un jour en thérapeutique sportive.

La Digitaline

C'est un dangereux *toxique du tableau A* et un remarquable médicament du cœur. Elle s'élimine très lentement, donc s'accumule dans l'organisme et peut donner lieu à des accidents graves. Elle ralentit et renforce les contractions cardiaques. Son emploi est très délicat et nécessite un contrôle médical strict. Elle n'offre aucun intérêt en médecine sportive.

Les dérivés nitrés

On en connaît plusieurs, mais celui qui est visé ici est la Trinitrine, appelée encore Trinitroglycérine ; c'est un explosif bien connu. Ce produit *très toxique du tableau A* est un vasodilatateur puissant des artérioles des veinules et des artères coronaires. Ainsi le cœur se trouve momentanément mieux irrigué et il peut y avoir temporairement un meilleur rendement cardiaque et respiratoire. Ce produit offre de nombreux inconvénients : maux de tête, vertiges, inhibition du centre respiratoire et, chose particulièrement grave, un blocage du fonctionnement des globules rouges par transformation de l'hémoglobine en méthémoglobine.

Ce toxique reste de toute façon inutilisable en médecine sportive. Comme la Digitaline, il ne peut être utilisé que sur contrôle médical très strict.

L'Adrénaline

C'est une hormone très active, d'action complexe, retirée de la partie médullaire de la glande surrénale (médullosurrénale).

Elle est inscrite au *tableau A*. Elle agit comme excitant du système nerveux sympathique. Son action sympathomimétique est cependant fonction de la dose employée, des doses fortes ayant une action inverse à celles des doses faibles. Employée à doses normales, elle peut favoriser la dilatation des vaisseaux pulmonaires, des artères coronaires et cérébrales. On a constaté que, dans certains cas, elle retardait légèrement l'apparition de la fatigue.

Un surdosage pourrait être très dangereux et de toute façon sa toxicité comme son peu de maniabilité en interdisent l'emploi en médecine sportive.

Les dépresseurs du système nerveux central

On peut se doper, non seulement avec des excitants, mais aussi avec des calmants ou des tranquillisants. C'est le cas quand on désire combattre un excès d'émotivité, autrement dit le « trac ». Les étudiants et les artistes, assez rarement les sportifs, font appel aux hypnotiques (barbituriques) ou à des sédatifs comme le méprobamate connu encore sous le nom de Procalmadiol ou d'Equanil. Il existe un grand nombre de substances calmantes, sédatives, hypnotiques ou tranquillisantes. Toutes celles qui sont actives sont au *tableau C des substances dangereuses*. Elles ne doivent être délivrées et utilisées que sur prescription médicale.

Le vrai danger de ces produits vient de l'abus que l'on en fait et de la manière anarchique dont on s'en sert. L'usage régulier de ces produits amène à augmenter peu à peu les doses par suite d'un phénomène d'accoutumance pour en arriver à atteindre le seuil toxique. Le sommeil obtenu, le lendemain on a recours aux psychoanaleptiques ou à d'autres excitants pour retrouver un état de veille normale. Ce cercle vicieux, doublement toxique, doublement interdit, conduit souvent en « maison de santé » pour désintoxication.

Le médecin, seul qualifié pour prescrire tous ces produits, vérifiera qu'ils peuvent, le cas échéant, être associés à une autre thérapeutique, certaines associations étant catastrophiques...

Les médicaments psychotropes à effet stimulant

Il convient d'attirer l'attention sur deux catégories très importantes de ces produits, assez récents, qui font parfois l'objet, malgré leur toxicité, d'une certaine forme de dopage.

Le premier groupe comprend les *I.M.A.O.* ou *inhibiteurs de la monoamine-oxydase*. On les connaît sous le nom de Niamide, Marplan, Marsilid, Nardelzine, Sursum, etc.

Il y a ensuite le groupe de *imino-dibenzyles*. Il s'agit du Tofranil, du Surmontil, de l'Insidon, du Laroxyl, etc.

S'ils ne sont pas au *tableau C* des substances dangereuses, ces médicaments sont au *tableau A* des substances très toxiques.

Au départ, ce sont des stimulants de la psychomotricité. On les appelle encore stimulants de l'humeur ou thymo-analeptiques. Mais leur activité est très complexe. Ce sont pour une grande part des médicaments de neuro-psychiatrie. Quand ils sont pris avec certains autres médicaments ou tout simplement avec certains aliments, il se produit des interférences qui peuvent être catastrophiques. Ainsi, l'association des I.M.A.O. avec les imino-dibenzyles est extrêmement dangereuse. Après dyspnée, hypotension brutale, convulsions, il peut y avoir collapsus et mort. Les I.M.A.O. par exemple potentialisent les antalgiques, les tranquillisants, les anabolisants, les vasodilatateurs.

Chose également très grave, ils peuvent agir à *retardement*, quelques jours après la dernière prise du médicament.

Médicaments remarquables entre les mains des médecins, ce sont des produits à éliminer radicalement de la panoplie du sportif.

II. — *MEDICAMENTS INTERDITS.*

(Ne font pas partie des substances vénéneuses, mais de la liste annexée : loi antidoping).

La caféine (injectable ou suppositoires).

Elle n'appartient à aucun tableau de toxiques et on ne lui connaît pas de toxicité propre. Il est bien curieux qu'elle soit interdite sous forme d'ampoules injectables ou de suppositoires et autorisée par exemple sous forme de café fort. Les examens qui suivront la compétition donneront un résultat identique dans l'un et l'autre cas.

C'est un excitant du système nerveux central et son action stimulante s'exerce au niveau de l'écorce cérébrale. A petites doses, elle rend les idées plus claires, elle masque la sensation de fatigue intellectuelle et retarde l'apparition du sommeil. C'est aussi un vasodilatateur agissant sur les vaisseaux du cerveau, des reins et du cœur. Elle facilitera donc le fonctionnement du muscle cardiaque. Il y a également un effet favorable sur le muscle strié : la fatigabilité est moindre, les contractions plus puissantes, le rendement meilleur.

Il convient maintenant d'attirer l'attention sur les inconvénients de la caféine ; en effet, une surconsommation entraîne : insomnies, manque d'appétit, dyspepsies, tremblements nerveux, angoisse, irritabilité et troubles du rythme cardiaque en particulier extrasystolies. Ce qui n'arrange rien chez un athlète déjà nerveux quand arrive le moment de la compétition.

On trouve la caféine, bien entendu, dans le café. Presque autant dans le thé. Également dans la noix de cola. Certaines boissons comme le coca-cola ou le pepsi-cola en contiennent des quantités non négligeables.

L'heptaminol (Heptamyl)

Produit relativement récent, non inscrit à un tableau de toxiques. C'est un analeptique cardiorespiratoire. En renforçant les contractions cardiaques et en accélérant la ventilation pulmonaire, il procure une meilleure oxygénation des tissus et permet de lutter en partie contre la fatigue.

Mais c'est un produit artificiel qui a été souvent utilisé à tort et à travers et à doses massives... avec des inconvénients. Pour cette raison, il est interdit aux sportifs.

Le camphre et les produits voisins

Mêmes remarques que pour la caféine quant à son utilisation. L'heptaminol est interdit sous toutes ses formes, mais la caféine et le solucamphre peuvent être pris par la bouche.

Le camphre soluble (solucamphre) est un stimulant du système nerveux central, surtout du centre respiratoire bulbaire. Il amène une vasodilatation des vaisseaux du cœur, du cerveau et des muscles et, comme les précédents, il peut retarder un peu la fatigue. Il ne produit pas d'insomnies. Son action est d'ailleurs brève. A doses élevées, c'est un convulsivant.

Le camphre soluble est un produit remarquable contre les petites défaillances cardiaques, mais son utilisation par les sportifs ressort du dopage. Produit artificiel, il doit être déconseillé comme thérapeutique préventive.

Dans ce même groupe, on peut encore citer : le Pressyl, la Coramine.

(A suivre).

PHOSMA
TONIQUE GÉNÉRAL

CUROVEINYL
TONIQUE VEINEUX

LES CAUSES DES NOYADES

Dr TESSIER (*Tharon*)

(Suite du précédent numéro)

Les crises comitiales. La comitialité (dont la fréquence est importante : 2 à 5 %) est une contre-indication à la pratique des ébats aquatiques (bien que nous connaissions un nageur ayant traversé la Manche, qui présenta quelques crises dans son enfance). Il est une forme de comitialité dont le déclenchement de la crise apparaît en rapport avec la baignade : *l'épilepsie photogénique réflexe* induite par une illumination intermittente, en l'occurrence le miroitement du soleil sur l'onde de liquide mobile ; les crises se produisent par journées ensoleillées ou lorsque le soleil est bas sur l'horizon ; promeneurs au bord de l'eau et baigneurs en sont victimes, mais ces derniers avec une plus grande fréquence, l'immersion ajoutant un facteur favorisant (épilepsie cutanée réflexe ?) ; l'épilepsie tardive de l'insuffisant circulatoire peut aussi se rencontrer par suite du stress circulatoire lié à l'immersion.

Les accidents vasculaires cardiaques et cérébraux. L'immersion est génératrice d'un à-coup circulatoire : vaso-constriction réflexe superficielle, c'est-à-dire augmentation des résistances capillaires au niveau du territoire cutané (1/10e de la circulation générale) ; la vaso-constriction est d'autant plus intense que le delta thermique peau-eau est plus grand, que l'immersion est plus rapide et plus complète ; cette réduction du lit vasculaire n'est pas compensée chez l'homme par les réseaux admirables comme chez les animaux plongeurs ; le cold pressuretest simple, immersion du bras, permet déjà de percevoir une élévation tensionnelle. La position proclive du plongeur aggrave cet à-coup ; la baisse de la glycémie, l'augmentation de l'histaminémie sont des facteurs déclenchant la crise migraineuse : perturbation vaso-motrice ; la mise en jeu des mécanismes de défense contre le froid impose une surcharge importante à l'appareil cardio-vasculaire. Toutes ces raisons expliquent l'apparition d'accidents vasculaires cardiaques et cérébraux chez l'artérioscléreux avéré : type hypertendu ayant dépassé la cinquantaine ; pourront aussi être victimes des sujets plus jeunes apparemment en bonne santé, souvent des sédentaires sans entraînement physique.

ACCIDENTS DIVERS

Enfin, sous cette rubrique, il faut citer : les *crampes* dues à un défaut d'entraînement, à un surmenage musculaire, à un bain trop prolongé en eau trop froide, à des palmes à voilure trop importante. Elles apparaissent sur un terrain souvent prédisposé : vasculaire, éthylique, spasmophile : les *hydrochocs menstruels* chez les femmes à cycle instable ; les *traumatismes du tympan* par coup de vague ou baro-traumatisme au cours de plongées ; les *fractures du rachis cervical* par plongeon en eau peu profonde sont particulièrement dangereuses, les plongeoirs installés sur des plages subissant des variations de niveau par suite des marées ; les *bloquages méniscaux* par détente trop vigoureuse en brasse.

CONCLUSION

Il apparaît donc que les causes des noyades sont très diverses : 75 % surviennent chez des sujets ne sachant pas nager, 50 % sont purement accidentelles, 25 % sont dues à des imprudences au cours de baignades.

Le reste (25 %) survient chez des nageurs pour une raison pathologique liée à l'immersion. Par ordre de fréquence l'on rencontre :

— Les syndromes *a frigore* (25 %).

— Les syncopes R.P.L.P. ou « tasses » (20 %).

— Les syncopes réflexes d'immersion (hydrocution) (10 à 15 %).

— Les crises spasmophiles (10 %).

— Les crises comitiales (8 %).

— L'hypoglycémie (6 à 8 %).

— Les accidents cardio-vasculaires (6 à 8 %).

— Les accidents divers (6 à 10 %).

Cette énumération suggère certains points importants de l'enquête médicale à mener pour les examens d'aptitude à la pratique des sports aquatiques : voile, motonautisme, pêche et plongée sous-marines, natation.

Un interrogatoire minutieux recherchera les antécédents de lypothymie, malaise, syncope, perte de connaissance, convulsion.

Des tests simples préciseront :

— Une hypertonie vaso-vagale (réflexe oculo-cardiaque).

— Une aptitude spasmophile (s. de Chvostek, de Trousseau).

— Une susceptibilité cardio vasculaire (test de Ruffier, T. A.).

— Une réaction au froid (dermographisme, test du cube de glace).

Cette énumération permet aussi de compléter les principes de sécurité que doit observer tout baigneur :

● *Avant le bain :*

Eviter l'insolation qui favorise :

— L'hydrocution.

— L'à-coup circulatoire.

— L'épilepsie photogénique réflexe.

Eviter l'effort musculaire important, l'ingestion d'alcool, l'allongement trop grand d'un repas qui favorisent l'hypoglycémie.

● *Pour l'immersion :*

Eviter l'entrée brutale qui aggrave :

— Le stress sensoriel.

— L'à-coup circulatoire.

● *Au cours du bain :*

Eviter l'hyperventilation qui provoque la crise spasmophile.

Eviter les bains prolongés, répétés, facteurs d'hypoglycémie.

Eviter les apnées prolongées, répétées, causes de syncope hypoxique.

Seront considérés comme signes d'alarme et commanderont la sortie impérieuse du bain :

— La moindre sensation de malaise.

— L'apparition de frissons (hypoglycémie).

— L'engourdissement des extrémités (s. Raynaud).

— L'apparition de démangeaisons, de céphalées (urticaire).

Laboratoires PFIZER-CLIN
26, rue des Fossés-Saint-Jacques - PARIS (Ve)

Docteur J.-M. LORRAIN
Directeur Médical

Pfizer

Michel AMELIN
Directeur Pharmaceutique

ETIENNE BORDELÈS
Directeur Commercial Régional

Tél. 52.18.88 18, cours du Chapeau-Rouge - BORDEAUX Tél. 52.18.89

SENOKOT
Comprimés
Granulé
Poudre

Poudre de follicule de séné privé de ses graines, titrée à 4,6 % de sennosides :
Comprimés : 0,153 g pour 1 comprimé.
Granulé : 10,86 g pour 100 g de granulé.
Poudre : 2,5 g pour 100 g de poudre.

V. NL 683
NL 933
NL 2670

Neuropéristaltique
Traitement de la constipation

2 mesures de granulé ou 2 comprimés au coucher.
Grossesse : débuter par demi-dose.
Enfants de plus de 3 ans : 1/2 à 1/4 dose selon l'âge.
Nourrissons : 1/2 à 3 mesures de poudre selon l'âge.

Comprimés :
Boîte de 60.
Prix : 4,80 F.
Boîte de 200.
Prix : 12,05 F.
Granulé :
Boîte de 120 g.
Prix : 7,30 F.
Boîte de 240 g.
Prix : 11,70 F.
Poudre :
Boîte de 50 g.
Prix : 3,75 F.
PCA 25 660

LABORATOIRES SARGET
Avenue du Président J.-F.-Kennedy — 33 - MERIGNAC 7, rue de l'Armorique — 75 - PARIS (XVe)